

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20240907

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19 h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Val d'Etangson (Evallé) en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, CHÉRON Michel, FLAMENT Dominique, FOUCAULT Yves, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre membres suppléants.
18 septembre 2024	
Date d'affichage	
18 septembre 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 34	
Votants : 38	

### Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan  
M. CHABILLANT Jean-Luc  
M. DARROY Claude démissionnaire remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian  
M. GAUTHIER Renaud  
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine  
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à M. MARTEL Jean-Pierre  
M. MORIN Sébastien  
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre  
Mme LELONG Françoise donne pouvoir à M. LEROY Michel  
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à M. PLUT Jean-Claude

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

## OBJET : SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE - (SCOT) NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

Au vu de la délibération 20240606 du 27 juin 2024, portant sur la désignation des membres qui siègent au comité de pilotage du Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat mixte du Perche Sarthois.

Monsieur le Président rappelle que Messieurs BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique et Madame LELONG Françoise avaient été nommés au Copil du SCOT du Syndicat mixte du Perche Sarthois.

Suite à la démission de Monsieur BOSNYAK Yvan, nous devons nommer un nouveau membre. Monsieur LABURTHE-TOLRA Benjamin se porte candidat.

Monsieur le Président précise que l'élection des membres doit être réalisée au scrutin uninominal secret, toutefois les membres du conseil communautaire peuvent décider à l'unanimité d'un scrutin public.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 37 voix POUR, 1 ABSTENTION, à la majorité :

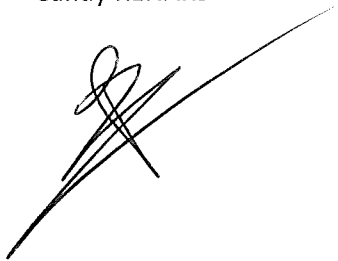
- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations,
- **DESIGNE** Monsieur LABURTHE-TOLRA Benjamin membre du Copil du SCOT du Syndicat mixte du Pays du Perche Sarthois.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.  
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 26 septembre 2024

La secrétaire de séance,

Candy RENARD



Le Président,

Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, rue Saint-Florent  
72120 SAINT-CALAIS